

Vies Communes

Le journal des habitants de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange



> *Nichoirs et gites*

> *Points d'apport
Volontaire*

> *Budget 2021*

Mai 2021 — N°12



Haut Chemin
Pays de Pange
Communauté de Communes



Le vote du budget est toujours un événement essentiel pour une collectivité.

C'est en effet le moment où nous planifions l'engagement des aménagements à réaliser sur notre territoire; ces différents équipements vont structurer nos communes pour le futur.

Sur les 10 budgets de la Communauté de Communes nous avons prévu des investissements importants notamment pour le service assainissement.

Nos engagements d'aujourd'hui préparant nos réussites de demain, nous sommes en effet persuadés qu'investir est nécessaire pour aller de l'avant et contribuer à la vitalité de nos communes.

Malgré l'importance de nos engagements financiers nous avons tenu à garder les taux d'imposition au même niveau que les années précédentes.

Vous trouverez aussi dans cette édition de votre journal communautaire les différentes actions réalisées, ou prévues, dans les domaines où la CCHCPP intervient. Comme la Trame verte et bleue, les animations scolaires, les travaux dans les communes, le développement économique, la vaccination

ou la gestion des déchets. Toutes ces actions impactant la vie de tous les jours il est important que vous en soyez informés.

Avec l'autorisation de la Préfecture et de l'Agence Régionale de Santé, et en partenariat avec la ville de Courcelles Chaussy, nous avons ouvert un centre de vaccination sur le territoire. Dans cette période de crise sanitaire, qui dure depuis plus d'un an maintenant, il est important que la Communauté de Communes soit à vos côtés et participe à l'effort collectif qui doit nous permettre un retour progressif à « une vie normale » que nous souhaitons tous. J'adresse mes plus sincères et chaleureux remerciements aux professionnels de santé et aux bénévoles qui œuvrent 6 jours sur 7, au sein de ce centre, pour vacciner les habitants du territoire.

Nous devons rester optimistes, je suis persuadé qu'il y a en chacun d'entre nous assez d'énergie, d'intelligence et de courage pour que nous ayons ensemble confiance en l'avenir.

Roland Chloup

Président de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange



ANIMATION SCOLAIRE

La Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange (CCHCPP), en collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), a organisé des animations de sensibilisation à la lutte contre les chenilles processionnaires dans les écoles. Les enfants ont pris conscience des enjeux écologiques qui se jouent sur leur territoire à travers les ateliers proposés. Ils se sont ensuite pleinement investis dans la décoration et la construction des nichoirs pour les mésanges charbonnières très friandes de chenilles, et des gîtes à chauve-souris, prédatrices de leurs papillons de nuit. Ces abris ont été installés dans leurs communes, à proximité des écoles et sont déjà habités.



Animation à Ogy-Montoy-Flanville

ESPACES VERTS

En ce début de printemps, les agents des services techniques de la CCHCPP réalisent, dans certaines communes, des travaux sur les espaces verts dans le cadre de la mutualisation des services. Ceux-ci concernent généralement des entretiens réguliers tels que la tonte ou la taille de végétaux. Les 18 communes du territoire qui ont signé une convention avec la CCHCPP peuvent ainsi bénéficier de ces prestations pour rendre leur village agréable pour la période estivale. L'ensemble de ces prestations a démarré au début du mois d'avril et se poursuivra jusqu'à la fin de l'automne.



Élagage à Servigny-lès-Sainte Barbe

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE : UN ACCUEIL POSITIF



Papiers, cartonnettes, journaux, magazines, annuaires, catalogues se déposent dans les points d'apport volontaire

Le déploiement de la nouvelle collecte de proximité à destination des fibreux (journaux, papiers, revues, cartonnettes) connaît un franc succès. Depuis sa mise en place le 1^{er} janvier, les habitants du territoire ont pris l'habitude de déposer leurs déchets fibreux recyclables aux points d'apport volontaire de leurs communes et ceci malgré la poursuite de la collecte en porte à porte jusqu'à la fin du mois d'avril.

Cette nouvelle collecte présente certains avantages. En premier lieu, elle permet de préserver son environnement proche. Il n'y a plus besoin de stocker les papiers et cartonnettes à la maison en attendant le passage de la benne. Les fibreux n'encombrant plus les trottoirs et les camions ne bloquent plus la circulation. Le service est accessible 24h/24 et 7 jours sur 7.

Pour les agents de la CCHCPP, cela s'avère plus sécurisant : pas de descente régulière du véhicule, pas de risque de blessures qui seraient dues à des indésirables dans les contenants déposés sur le trottoir. Le dépôt en points d'apport volontaire (PAV) permet aussi d'épargner la nature en réduisant l'empreinte carbone.

De plus, cette collecte en PAV contribue à l'augmentation de la quantité et de la qualité des matières collectées. Enfin, la collecte en PAV aide à faire face à une augmentation constante des tarifs de traitement et des activités polluantes et ainsi d'éviter une hausse de la redevance. Elle répond aux récentes évolutions impulsées par le législateur et les éco-organismes qui gèrent les déchets.

Face à l'engouement positif qu'a engendré la mise en place des points d'apport volontaire, un supplément de colonnes aériennes a été commandé pour compléter le parc.



En vrac sans sac



RAPPEL : LES CARTONS ONDULÉS DE GRANDE TAILLE SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE.

BUDGET 2021 : 1 BUDGET PRINCIPAL ET 9 BUDGETS ANNEXES

Les collectivités locales sont dans l'obligation de voter chaque année un document qui présente de manière exhaustive l'ensemble des dépenses et des recettes prévues au cours de l'exercice budgétaire.

Dans les faits, les collectivités adoptent en général une série de budgets : un « budget principal » et un ou plusieurs « budgets annexes », qui répondent chacun à des logiques différentes. Ils permettent d'établir le coût réel de services locaux spécialisés comme l'eau, l'assainissement, etc. Ils déterminent avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes. Tous ces budgets ont été votés à l'unanimité par le conseil communautaire le 13 avril dernier.

	1. BUDGET PRINCIPAL	2. PRESTATIONS DE SERVICE	3. ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES				4. ASSAINISSEMENT	5. SPANC	6. EAU	7. ORDURES MÉNAGÈRES
			ZA COURCELLES-CHAUSSEY	ZA MONTOY-FLANVILLE	ZA AVANCY-SAINTE BARBE	ZA RETONFEY				
FONCTIONNEMENT	7 810 481,43 €	47 103,12 €	438 369,27 €	2 404 594,45 €	410 325,63 €	3 623 000 €	2 924 125,50 €	1 500 €	263 254,88 €	2 622 039,79 €
INVESTISSEMENT	4 550 115,41 €	Pas de budget investissement	115 716,74 €	2 218 017,30 €	247 545,58 €	1 623 000 €	7 040 785,06 €	30 000 €	674 756,38 €	1 152 661,47 €
	BUDGET PRINCIPAL		BUDGETS ANNEXES							

Budgets de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange

1. Budget principal

Le budget principal se définit par défaut. Il comprend l'ensemble des recettes et des dépenses de la collectivité qui n'ont pas vocation à faire l'objet d'un budget annexe. Le budget principal permet en particulier de gérer toutes les activités relevant de services publics administratifs.

Le budget principal présente l'ensemble des recettes et des dépenses prévisionnelles de l'exercice, en fonctionnement et en investissement, classées par nature et/ou par fonction. Il présente aussi l'état des emprunts, l'état des prêts, l'état des recettes, l'état du personnel, l'état des biens meubles et immeubles et l'état des emprunts garantis par la collectivité.

Parmi toutes les dépenses du budget principal,

ont notamment été votés :

- 125 000 € pour financer le personnel soignant du centre de vaccination (l'Agence Régionale de Santé devrait rembourser la Communauté de communes ultérieurement)
- 1 414 000 € de masse salariale pour payer les 48 agents de l'intercommunalité
- 115 000 € pour des études dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi)
- 120 000 € pour l'aménagement du siège de la CCHCPP à Pange et du Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) à Avancy
- 50 000 € pour subventionner les particuliers et les collectivités/entreprises qui investissent dans des pompes à chaleur.

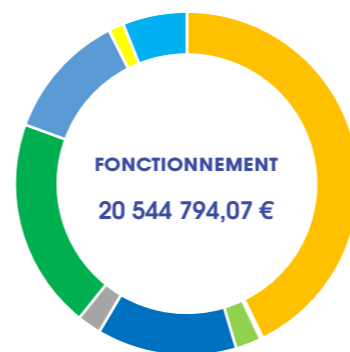
2. Budget Prestations de services

Les 28 communes du territoire Haut Chemin - Pays de Pange peuvent confier à la communauté de communes la gestion de certains services relevant de leurs attributions, notamment la tonte et l'entretien des espaces verts. La pandémie a limité ce type de prestations en 2020. En conséquence les recettes et les dépenses de ce budget étaient en nette diminution l'an passé.

3. Budgets Zones d'activités économiques

Les « actions de développement économique » sont de la compétence des communautés de communes et non plus des communes. Il leur revient donc de créer, aménager, entretenir et gérer les zones d'activité économique (ZAE) d'intérêt communautaire. C'est aussi la communauté de communes qui vend aujourd'hui les terrains viabilisés aux entreprises qui souhaitent s'installer ou s'étendre sur ces zones.

L'an passé la parcelle vendue à Courcelles-Chaussy a rapporté 37 000 € à la collectivité. En 2021 un quatrième budget zone d'activités communautaire a été créé pour la ZAE de Retonfey. La gestion de cette zone a été transférée de la commune à l'intercommunalité.



Budget 2021 consolidé de la CCHCPP



- Budget principal
- ZAE Ogy-Montoy-Flanville
- Assainissement
- Ordures ménagères
- Prestation de services
- ZAE Avancy-Sainte Barbe
- SPANC
- ZAE Courcelles-Chaussy
- ZAE Retonfey
- Eau

4. Budget Assainissement

L'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales dans nos communes sont des services publics désormais assurés par la CCHCPP. Ils représentent les dépenses les plus importantes de l'intercommunalité avec notamment l'entretien, la réparation et la construction des stations d'épuration (STEP). Pour exemple les travaux de la STEP de Hessange/Vigy sont estimés à 608 890 €. Et ceux de Mussy l'Évêque/Charleville-sous-bois à 514 400 €.

Au niveau de l'exploitation, la COVID 19 provoque un important surcoût avec l'obligation de stocker et chauler les boues de façon spécifique. 170 000 € ont dû être inscrits en dépenses au budget 2021, contre seulement 65 000 € l'an passé (même si l'État compensera cette différence avec une subvention de 50 000 €). Les recettes du budget assainissement seront quant à elle plus importantes cette année (1 541 200 € au lieu de 1 150 000 €) en raison de l'augmentation de la taxe, fin 2020.

5. Budget SPANC

La CCHCPP a décidé de créer un Service Spécifique pour l'Assainissement Non Collectif. Il lui reviendra de contrôler périodiquement toutes les installations des particuliers non branchés au réseau collectif. Il vérifiera donc la conformité avec la réglementation en vigueur des fosses septiques et des micro stations d'épuration. Le SPANC déterminera les travaux

à réaliser par les propriétaires pour supprimer les dangers pour la santé des personnes et les risques avérés de pollution de l'environnement. Il pourra aussi donner des conseils pour les nouvelles installations.

6. Budget Eau

La distribution de l'eau potable dans tous les foyers du territoire est maintenant gérée par l'intercommunalité. La Communauté de communes Haut Chemin - Pays de Pange délègue cette compétence aux services des anciens syndicats d'eau : le Syndicat des Eaux de Basse Vigneules et Faulquemont (SEBVF), le Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Est Thionvillois (SIDEET). En décembre 2020, le Syndicat des Eaux du Sillon de l'Est Messin (SESEM) a été dissous. Les communes du SESEM sont maintenant gérées par la CCHCPP sous délégation de service public avec Veolia. Parmi les sommes inscrites en dépenses figurent 30 000 € pour la rénovation du château d'eau de Burtoncourt (gestion en régie directe par la CCHCPP).

7. Budget Ordures ménagères

Le plus ancien des budgets annexes de la CCHCPP vise à financer la collecte et le traitement des ordures ménagères. En 2021 ce budget permettra notamment d'acheter des bennes supplémentaires pour les déchèteries et d'aménager, d'étendre et de sécuriser ces dernières.

en bref

TRAME VERTE ET BLEUE

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, des écoles primaires du territoire ont été sensibilisées aux éléments verts et bleus du paysage qui favorisent la biodiversité. La liaison entre ces éléments s'appelle la trame verte et bleue. Les animations visaient à présenter les actions de terrain conduites dans le cadre de cette trame verte et bleue. Une sortie de terrain est proposée aux écoles primaires. Les élèves seront accueillis sur le site de l'exploitation agricole du lycée agricole de Courcelles-Chaussy, qui dispose de nombreux habitats et infrastructures agroécologiques. Les sorties auront lieu en mai et juin.



Jeu de société créé spécialement pour les interventions.



S'occuper d'un enfant en situation de handicap

FORMATION DES ASSISTANTS MATERNELS

Le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) propose au moins une formation par an aux assistants maternels. En effet, la PMI (Protection Maternelle et Infantile) demande au moins une action de professionnalisation par an aux professionnels de la petite enfance. Ceux-ci choisissent les thématiques en fonction de leurs besoins. Les animatrices du RPAM, Stéphanie Dib et Daphné Gavaille coordonnent l'organisation de ces formations et font venir un intervenant mandaté par l'IFP (institut de formation professionnelle), le Greta (Groupement d'établissement) ou l'organisme de formations ALAJI. Il est important que les assistants maternels se forment continuellement. Les normes évoluent constamment et la PMI (Protection Maternelle Infantile) veille à ce que ces spécialistes ne restent pas sur leurs acquis afin de valider ou renouveler leur agrément. En 2021, trois formations seront organisées.

CENTRE DE VACCINATION

Un centre de vaccination contre la Covid-19 a ouvert jeudi 18 mars dans la salle polyvalente de Courcelles-Chaussy. À l'initiative de la communauté de communes, l'équipe municipale et les agents communaux de Courcelles-Chaussy se sont mobilisés pour relever le défi d'ouvrir rapidement ce centre autorisé par la Préfecture quelques jours auparavant. La campagne de vaccination s'est rapidement accélérée. Au 30 avril, 3000 personnes ont pu être vaccinés sous Moderna. Pour le mois de mai, 5000 vaccinations sont prévues avec le vaccin Pfizer. D'autres médecins ont rejoint l'équipe de bénévoles, ce qui permet de gérer plusieurs rendez-vous à la fois. Les membres du Centre Communal d'Action Sociale de Courcelles-Chaussy et les agents de la CCHCPP se relaient également pour y accueillir le plus grand nombre. Depuis le 4 mai, le centre est ouvert 6 jours sur 7.



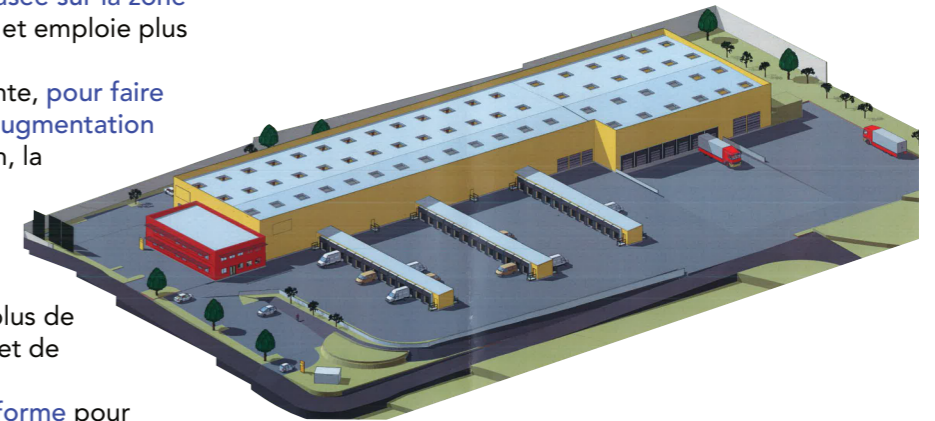
Rendez-vous sur doctolib.fr

DHL

DHL est une société spécialisée dans le transport et la logistique. Son agence en Lorraine est basée sur la zone de la Planchette à Ogy-Montoy-Flanville et emploie plus de 30 salariés.

Un peu à l'étroit sur la plateforme existante, pour faire face à l'évolution du e-commerce et à l'augmentation du volume de colis traités de 10 % par an, la direction de DHL a déposé un permis de construire pour créer un nouvel entrepôt sur la zone communautaire de La Planchette. Un investissement très important pour un nouvel ensemble de plus de 5000 m² comprenant 552m² de bureaux et de 4674m² d'entrepôts.

Il s'agit de doubler la surface de la plateforme pour répondre à la demande du marché mais aussi de conforter l'emploi sur le secteur.



Maquette de la future plateforme DHL

MÉDIATION NUMÉRIQUE



Assister les personnes éloignées du numérique.

Depuis 2020, les 28 communes de la Communauté de communes Haut Chemin-Pays de Pange (CCHCPP) ont accès à internet à très haut débit. La CCHCPP a été la toute première intercommunalité du Grand Est dont tous les foyers sont raccordés à la fibre. Deux tiers des familles du territoire ont déjà souscrit une offre à très haut débit auprès de l'un des principaux opérateurs français, Orange et SFR, tous les deux présents sur le territoire. De nouveaux usages du numérique vont donc pouvoir se développer. Une des premières expérimentation en la matière, conduite par Moselle Fibre sur le territoire de la CCHCPP, consiste à pucer les conteneurs à verre installés dans les communes.

Les services pourront ainsi connaître en direct leur taux de remplissage et optimiser leur vidange. Dès cet été, la CCHCPP va aussi participer à une vaste campagne de formation de ses habitants. Les publics le plus éloignés du numérique vont ainsi pouvoir être formés gratuitement aux technologies digitales qu'utilisent de plus en plus les services administratifs comme la CAF, la CPAM, Pôle emploi et d'autres services de l'État, notamment.



RECYCLAGE ÉCO-MOBILIER

La création d'un quai supplémentaire à destination des déchets spécifiques appelés ECO-MOBILIER (pour le recyclage du mobilier usagé) est envisagée à la déchèterie d'Avancy-Sainte Barbe. Cette filière est financée par la mise en place de l'éco-participation à l'achat des meubles neufs depuis 2013. Une réflexion est également engagée sur la possibilité de développer cette nouvelle filière sur les deux autres déchèteries. Les meubles de rangement, les chaises, la literie, etc., seront acceptés dans cette benne quel que soit leur état. Le déploiement de ce flux permettrait de réduire les tonnages de bois et de tout-venant dont les prix de traitement ne cessent d'augmenter.

LA VIADUC DE LA CANNER



Ouvrage d'art emblématique de la ligne de Metz à Anzeling, le viaduc métallique de Faily avait d'impressionnantes mensurations : 575 m. de long, 34 m. de haut et 6500 tonnes d'acier.

À l'époque de sa construction, il était **le pont le plus important du réseau allemand**. Lors de son inauguration en 1908, les habitants lui firent un accueil enthousiaste car un autre moyen de transport que le cheval les reliait désormais au département.

Cette ligne avait surtout été réalisée pour **constituer une liaison entre la Prusse et Metz**. Elle avait trois objectifs : resserrer les liens entre les régions annexées et Berlin, augmenter les relations avec la ville de Metz et transporter le minerai lorrain vers les forges sarroises.

La voie ferrée desservait les communes d'Anzeling, Piblange, Saint-Hubert, Bettelainville, Vigy, Sanry-lès-Vigy, Faily, Nouilly, Vantoux et Metz. Pendant la dernière guerre, ce viaduc servait au **trafic de voyageurs et de marchandises ainsi qu'aux besoins militaires de l'armée allemande**. Un tunnel de 770 mètres de long le prolongeait (sous l'actuelle route de Bouzonville) et fut souvent utilisé pour **abriter les convois des hauts dignitaires allemands** en visite dans la région.

Adolf Hitler y a d'ailleurs séjourné. Cet ouvrage, meurtri par les bombardements aériens, résista jusqu'au dernier moment. Sa destruction fut exécutée le 17 novembre 1944 par les artificiers de la Wehrmacht en fuite devant l'avancée des troupes américaines. Au moment de l'explosion, un train de munitions allemand stationnait dans le tunnel, mais **il ne fut pas détruit par l'explosion, grâce, paraît-il, à l'intervention d'un habitant de Faily, aujourd'hui décédé**.

TRI : QUE METTRE DANS LES SACS TRANSPARENTS ?

Les objets creux en matière plastique et aluminium sont collectés en porte à porte toutes les deux semaines. Ils sont déposés sur les trottoirs dans des sacs transparents.

Les agents de collecte peuvent ainsi vérifier si tous les objets peuvent être traités par le centre qui les récupère. Si non, les sacs ne sont pas ramassés. **Un point sur ce qui est accepté et ce qui ne l'est pas.**

 -INTERDITS-	 Emballages et sacs plastiques	 -ACCEPTÉS-	 Contenants acier et aluminium
 Blisters	 Polystyrène	 Bouteilles et flacons	 Briques
 Emballages de nourriture	 Emballages, contenants à usage unique	 Produits toxiques	 Couches et serviettes hygiéniques
 Filets de fruits et légumes	 Boîte à oeufs en plastique	 Pots de beurre, de crème et de yaourts	 Papiers et cartonnets

TERRITOIRE

Bazoncourt/Burtoncourt/Charleville-sous-Bois/Coincy/Colligny-Maizery/Courcelles-Chaussy
Courcelles-sur-Nied/Faily/Glatigny/Hayes/Les Étangs/Maizeroy/Marsilly/Ogy-Montoy-Flanville
Pange/Raville/Retonfey/Sainte-Barbe/Saint-Hubert/Sanry-lès-Vigy/Sanry-sur-Nied/Servigny-lès-Raville
Servigny-lès-Sainte-Barbe/Silly-sur-Nied/Sorbey/Vigy/Villers-Stoncourt/Vry